

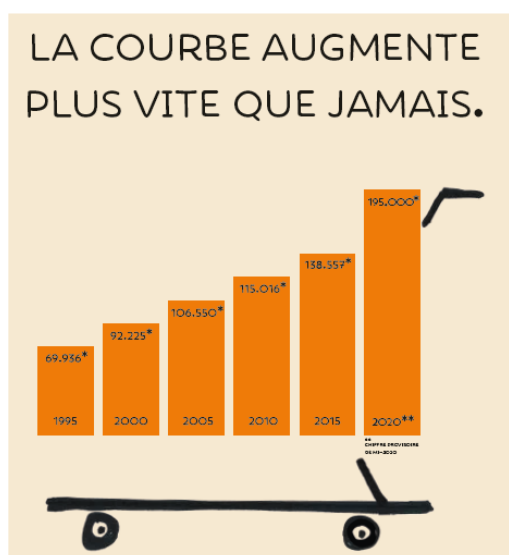
Les Banques Alimentaires : une nécessité.

Ou existe-t-il une alternative ?

En bref

- Une augmentation de 15%, soit un total de 195.000 personnes ayant fait appel aux Banques Alimentaires lors de la première vague de la crise du coronavirus (mars-juin 2020).
- 55,4% de denrées alimentaires supplémentaires distribuées au cours de cette période par rapport à la même période en 2019.
- Malgré cette pression, la distribution de vivres a pu être assurée grâce à :
 - Une grande vague de solidarité
 - La mobilisation volontaire et temporaire de nombreux bénévoles
 - L'achat exceptionnel de produits alimentaires
 - Des livraisons structurelles dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)
- En ce qui concerne l'élaboration concrète de l'aide alimentaire en Belgique dans le cadre du futur programme du Fonds européen d'aide aux plus démunis, la Fédération Belge des Banques Alimentaires plaide pour le maintien minimal du budget actuel qui est entièrement consacré à l'approvisionnement alimentaire structurel. La Fédération est convaincue que les coupons ou chèques nourriture ne constituent pas une alternative valable. Ce système engendrerait une utilisation moins efficace des ressources disponibles et un manque d'assistance sociale vis-à-vis des personnes dans le besoin - un service offert par de nombreuses associations locales en plus de la distribution gratuite de nourriture.

Une énorme augmentation du nombre de bénéficiaires, des quantités de vivres distribuées et... de la solidarité



Nombre moyen de personnes qui ont fait appel aux Banques Alimentaires par mois.

Les Banques Alimentaires ont joué un rôle important lors de la première vague de la crise du coronavirus. Le nombre de personnes ayant fait appel à l'aide alimentaire gratuite durant les premiers mois a atteint des niveaux sans précédent. Le nombre d'adultes et d'enfants est passé d'environ 170.000 en février à **presque 195.000 en mai, soit une augmentation de près de 15%.**

Cet afflux a évidemment suscité un énorme pic dans la distribution de nourriture. De mars à juin 2020, 55,4% de nourriture supplémentaire a été distribuée par rapport à la même période l'année dernière. Le travail des Banques Alimentaires a été soumis à rude épreuve mais grâce à la grande vague de solidarité et à la mobilisation spontanée de nombreux bénévoles temporaires, la distribution de nourriture a pu être assurée à grande échelle.



Un soutien financier supplémentaire a également été reçu d'institutions bancaires, d'entreprises, d'organisations, du gouvernement et de particuliers. Cela a permis aux Banques Alimentaires d'exceptionnellement acheter de la nourriture afin de combler les manques existants. De plus, des entreprises du secteur alimentaire et des retailers ont fait des dons supplémentaires de nourriture. **Les Banques Alimentaires tiennent à vivement remercier ces nombreuses entreprises et citoyens.** Sans ce soutien essentiel, les Banques Alimentaires n'auraient pas été en mesure de surmonter la période de confinement et de continuer à servir les associations locales affiliées.

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis : toujours crucial

Dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)¹, il est important de souligner qu'en plus des actes de solidarité, des livraisons importantes de produits alimentaires de qualité ont aidé les Banques Alimentaires à traverser cette période. Les Banques Alimentaires attendent avec impatience les modalités exactes de l'accord récemment conclu sur le budget 2021-2027 de l'Union européenne et sur le plan de relance suite à la crise du coronavirus Next Generation EU, qui représentent ensemble quelque 1.800 milliards d'euros.

Des changements importants sont en tout cas attendus puisque le programme d'aide alimentaire relèvera désormais de la nouvelle version du Fonds social européen (FSE+). De plus, chaque État membre, y compris les décideurs politiques belges, devra décider non seulement du budget qui sera réservé à l'aide alimentaire mais aussi de la manière dont ce budget sera dépensé.

*« Compte tenu de la nécessité indéniable du FEAD dans l'approvisionnement des Banques Alimentaires, nous souhaitons appeler explicitement les autorités et les décideurs politiques belges à prendre leurs responsabilités et à **maintenir le budget total** pour la période 2021-2027 des fonds européen, fédéral et régional **au moins au niveau de la période 2014-2020** »,* ajoute Jef Mottar, administrateur délégué de la Fédération Belge des Banques Alimentaires. *« Nous plaidons également pour que **le budget disponible relatif au FEAD soit exclusivement utilisé pour l'approvisionnement alimentaire structurel** et qu'aucun budget de ce fonds ne soit réservé à l'achat de coupons ou de chèques alimentaires ».*

Piet Vanthemsche, président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires, précise : *« Aujourd'hui, les chèques nourriture sont parfois utilisés comme une solution temporaire. Toutefois, ce système pose question quant à l'utilisation efficace des ressources financières disponibles. Il ne permet pas non plus aux associations locales de fournir un soutien social. De plus, octroyer des chèques alimentaires aux personnes défavorisées n'est pas non plus une solution structurelle au problème de la pauvreté. Nous continuons à les traiter avec condescendance en leur donnant un énième chèque alimentaire. Si nous voulons réellement faire avancer les choses, il semble alors plus logique d'introduire une mesure qui vise à relever le niveau de vie minimum ».*

¹ L'aide alimentaire fournie gratuitement en 2019 via les Banques Alimentaires belges à une moyenne de 168.476 personnes démunies chaque mois a représenté une valeur d'environ 107,6 millions d'euros, sans frais pour le contribuable. Sur la base d'un nombre total de 300.000 personnes démunies en Belgique (Source : Fédération des Services Sociaux - <https://www.fdss.be/fr>), le budget annuel des chèques alimentaires peut être estimé à environ 191 millions d'euros, à charge du contribuable, hors frais de gestion et d'administration du système.

Les chèques alimentaires ne peuvent-ils donc pas remplacer la distribution gratuite de nourriture ?

Durant la crise sanitaire, les CPAS², les autorités politiques et d'autres acteurs ont également intensifié leurs efforts pour faire face à l'afflux de demandes d'aide alimentaire. Un système de chèques alimentaires a parfois été choisi, selon lequel des bons sont mis à disposition des personnes dans le besoin. L'argument étant que c'est une manière plus respectueuse de traiter les personnes en situation précaire. Selon les partisans de ce système, les chèques alimentaires leur permettent d'acheter ce qu'ils veulent et en tout anonymat.

Piet Vanthemsche, président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires, ajoute : « *Bien sûr, nous comprenons parfaitement ces arguments et nous les avons examinés de près ces dernières années. Dans de nombreuses associations locales, la distribution alimentaire se fait actuellement selon une formule de magasin où les bénéficiaires peuvent choisir parmi une gamme de produits proposés* ».

Les Banques Alimentaires ont un certain nombre de réserves quant à l'introduction des chèques alimentaires :

- Avec les chèques alimentaires, les personnes vivant dans la pauvreté doivent acheter leur nourriture dans les supermarchés ou les magasins aux **prix consommateur**. Cela signifie que pour le même budget, elles reçoivent beaucoup moins de nourriture (saine) que ce que les Banques Alimentaires peuvent leur fournir gratuitement.
- En outre, le système des chèques alimentaires entraîne des **coûts élevés**. En plus de la valeur que représentent les chèques eux-mêmes, les coûts de gestion et de suivi administratif sont également considérables (par exemple, si un montant de chèques repas sociaux est crédité sur une carte de paiement). Les Banques Alimentaires travaillent avec des dons de nourriture gratuits et leurs coûts de fonctionnement sont minimes, 0,166€/kg pour être précis. Ces faibles coûts s'expliquent par le fait que les Banques Alimentaires travaillent presque exclusivement avec des bénévoles.
- Les chèques ne jouent **aucun rôle dans la lutte contre le gaspillage alimentaire**. Or, c'est la deuxième mission des Banques Alimentaires ; tout aussi importante que la lutte contre la faim. En 2019, les excédents alimentaires de qualité légalement conformes provenant de la distribution et de l'industrie alimentaire représentaient pas moins de 61% du nombre total de produits. Ainsi, pas moins de 11.000 tonnes de déchets alimentaires ont été évitées.

L'aide alimentaire comme tremplin vers un soutien social plus poussé

La grande majorité des associations caritatives affiliées aux Banques Alimentaires fournissent non seulement une aide alimentaire gratuite, mais aussi **des mesures d'accompagnement social**. Presque toutes les associations disposent d'un lieu de rencontre qui favorise les contacts sociaux et prévient l'isolement social. De plus, de nombreuses associations proposent également une série d'autres

² En Belgique, seuls les CPAS peuvent envoyer des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration ou de remplacement vers une association locale d'aide alimentaire. Ces associations locales sont approvisionnées par les 9 Banques Alimentaires régionales.



services, tels que l'aide à la gestion du budget, la sécurité sociale, les soins médicaux, la garde d'enfants pour les mères célibataires, l'accompagnement psychosocial, etc.

La pratique montre que l'approvisionnement gratuit de nourriture est un incitatif important pour les personnes dans le besoin qui doivent se tourner vers des associations locales ou se rendre dans un organisme local. De cette manière, ils peuvent également faire appel à d'autres services sociaux. **Pour cette raison, les Banques Alimentaires entendent poursuivre dans les années à venir leurs efforts pour améliorer la coopération avec les autorités locales et les organismes travaillant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.**



AU SUJET DE LA FÉDÉRATION BELGE DES BANQUES ALIMENTAIRES

La Fédération Belge des Banques Alimentaires est un organisme de coordination qui représente un réseau national de 9 Banques Alimentaires régionales, responsables de la redistribution des vivres auprès de 618 associations locales affiliées dont le rôle est d'en assurer la distribution aux personnes dans le besoin.

L'objectif des Banques Alimentaires est d'apporter une aide alimentaire aux personnes dans le besoin en recevant, à titre gratuit, un apport important de produits alimentaires du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), mais aussi de l'industrie alimentaire, des grandes entreprises de la distribution et des criées, et également en orchestrant différentes collectes de vivres auprès du public.

En 2019, grâce à l'aide de 327 bénévoles des Banques Alimentaires et en collaboration avec les milliers de bénévoles de 618 associations locales affiliées, 17 936 tonnes de denrées alimentaires ont été récoltées et distribuées entre 168 476 bénéficiaires.

Pour de plus amples informations concernant son fonctionnement : <http://www.foodbanks.be> / <https://www.facebook.com/banquesaliment.voedselbankenBE>.

Contact presse :

Wim Lefebure

Whyte Corporate Affairs

[wl@whyte.be](mailto:wil@whyte.be) – 02 738 06 37